JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

uelques journées de chaleur après une série d'épisodes pluvieux si ardemment désirés et la nature s'était éveillée. Les arbres avaient retrouvé leur feuillage, dans les vignes, le vert des rameaux était visible de loin et les arbustes les plus précoces avaient déjà fleuri. Les premières hirondelles avaient même été apercues. C'est dire! Et ces derniers jours : la catastrophe. Ce qui, par chance, n'est pas courant chez nous, s'est produit : une partie importante de notre vignoble a été touchée par le gel. Même s'il faut toujours attendre pour apprécier l'amplitude exacte des dégâts, il semble malheureusement que les pertes seront élevées. La profession n'avait vraiment pas besoin de cela.

> Jean Loubat, Maire de Laure

Elections présidentielles

Lors du premier tour, les électeurs lauranais se sont mobilisés: le taux de participation a été de 79.08%. Les citoyens locaux ont placé Marine Le Pen en tête, suivie de Jean Luc Mélenchon et Emmanuel Macron pour n'évoquer que les trois premiers.

Le second tour se déroulera le dimanche 7 mai. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h. Prière de se munir de sa carte d'électeur et d'un document d'identité (carte d'identité, permis de conduire...).

■ INAUGURATION CHAUFFERIES BOIS ■



Dès 2013, les élus municipaux ont décidé le remplacement des anciennes chaudières et sollicité l'accompagnement du SYADEN (Syndicat Audois d'énergies et du numérique). Après réflexion, le choix de la filière bois-énergie a été décidé. Notre projet a été sélectionné et l'aide financière conséquente de l'Etat, 80%, nous a permis de mener à son terme ce programme ambitieux.

Les nouvelles chaudières équipant le foyer et le groupe scolaire sont maintenant en place et fonctionnent depuis les premiers jours de l'année. Reste à régler, au foyer, la question du ressenti de froid lorsque les ventilateurs propulsent de l'air à température ambiante.

Une inauguration officielle a été organisée le mercredi 29 mars à 11h00, en présence du Président du SYADEN, des Conseillers départementaux de notre canton, des élus municipaux et de la population de la commune de Laure qui avait été conviée par publication d'un appel sono..

■ ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC ■

En cette saison, dans les rues et les places de notre village, les herbes folles poussent un peu partout. Notre commune ayant décidé de passer au Zéro phyto, le désherbage doit être effectué manuellement Il est temps pour moi, une fois encore, de rappeler que l'entretien de chacun des

devants de portes incombe au propriétaire ou au résident de l'immeuble. Devant l'inaction de nombre de nos concitoyens, le personnel municipal doit prendre en charge la salubrité de la voierie : arrachage des herbes, ramassage des objets de diverses natures et des déjections canines (et encore bravo aux propriétaires de chiens qui se chargent d'éliminer celles de leur animal, quant aux autres...). C'est pourquoi je lance à chacun de nos concitoyens, un appel au civisme

pour que chacun accomplisse sa tâche. A vos balais, citoyens!

■ VENTE DE BRIOCHES ■

L'opération brioches AFDAIM-ADAPEI 11 s'est déroulée du 27 mars au 2 avril 2017.

Corinne Devèze, notre correspondante locale pour les communes de Laure-Minervois et de Saint Frichoux, associée à Fabienne Molto, Josiane Sierra et Geneviève Mestrou, ont réussi à vendre la totalité des 250 brioches proposées.

Le produit de la vente et les dons ont atteint le montant de 1618 euros dépassant largement les sommes recueillies lors des précédentes campagnes.

Toutes nos félicitations aux bénévoles et aux généreux donateurs.



■ FINANCES MUNICIPALES : BUDGET PRIMITIF 2017 ■



Vendredi 14 avril 2017, le Conseil municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire, a voté à l'unanimité le budget primitif 2017, préparé par la commission des finances.

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 070 783 euros dont 842 180 euros pour la section d'investissement.

Compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation des dépenses obligatoires, la section de fonctionnement est, cette année encore, placée sous le signe de la rigueur. Elle se caractérise par :

- En recette:

Volonté du Conseil municipal de geler les taux d'imposition, inchangés depuis 2007 :

- -taxe d'habitation : 22.51 %
- -taxe foncière bâti : 36.59 %
- -taxe foncière non bâti : 102.08 %
- -Travaux en régie estimés à 97 200 €
- -Optimisation des produits domaniaux (loyers) 30 500 € pour l'année en cours.

– En dépense :

Recherche d'une meilleure maîtrise de nos charges à travers la mise en place de délégations et d'une comptabilité des dépenses engagées. Le but recherché étant de dépenser mieux et non de dépenser plus.

- -Provision de 40 000 €, mis en réserve pour dépenses imprévues.
- -Affectation d'une somme de 26 487 € pour doter de moyens suffisants les 19 associations de notre commune.
- -Prélèvement d'une somme de 146 019 € pour équilibrer notre section d'investissement.
- -Affectation d'une somme de 238 776 € à la section d'investissement prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2016.

Notre capacité d'autofinancement nette, la réalisation d'un emprunt de 100 000 € auprès du Crédit agricole au taux fixe de 1.5% sur une durée de 12 ans, la recherche de subventions auprès de nos partenaires nous permettent d'affecter une enveloppe de 714 097 € sur les programmes suivants :

-Bâtiments : 269 194 €

-Ecole : 8 084 € -Foyer : 4 000 €

-Mairie : 156 654 €

-Chaufferies : 45 656 € -ALAE : 4 300 €

-Eglise : 15 000 €

-Travaux en régie sur les bâtiments (mairie,

école et foyer) : 35 500 €
- <u>Réseaux-voierie : 301 083 €</u>
-Eclairage public : 34 300 €
-Electrification : 13 677 €

-VRD : 56 500 €

-Place du Ravelin : 196 606 € -<u>Espaces verts : 119 820 €</u> -Aire de lavage : 5 944 €

-PLU: 14 795 € -Lac: 13 000 €

-Pistes forestières : 2 141 €

-Cimetière : 10 500 € -Stade : 15 000 €

-Labyrinthe végétal : 58 440 €

-Acquisition mobiliers et matériels : 24 000 €

-Mobiliers: 12 000 € -Matériels: 4 000 €

-Matériels informatiques : 3 000 €

-Sculpture: 5 000 €

Les travaux relatifs à la création du Parking situé à l'angle de la rue du Stade, actuellement réalisés par le SIC, ne sont pas pris en compte dans les différents programmes énoncés.

Les élus et l'ensemble des services travaillent à la réalisation de ces travaux dont la diversité et l'importance devraient satisfaire le plus grand nombre des administrés de notre commune.

Ce budget 2017 s'inscrit dans la lignée des budgets des exercices précédents, axés sur l'investissement. Il nous conforte dans la pérennité de la politique financière mise en place. L'adjoint aux finances Emile Raggini.

■ CLUB BOULISTE



Le 9 Mars 2017, en présence de Monsieur le Maire, a eu lieu la remise des tenues à nos joueurs de pétanque, désireux de montrer nos couleurs aux différents championnats organisés par la FFPJP.

AGENDA

8 Mai :

Commémoration du 8 mai 1945

Rendez-vous à partir de 11h30 devant la mairie pour la mise en place du défilé. Après la cérémonie, la population est invitée à lever le verre de l'amitié puis les anciens combattants partageront le traditionnel banquet.

Jeudi 25 Mai : vide grenier

Le club local des Aînés ruraux organise un vide grenier au city stade.

Tarif: 8 euros les 5 mètres. Possibilité de restauration sur place. Inscriptions jusqu'au 22 mai au 06 03 56 17 86.

Ces tenues sont obligatoires pour participer à ces manifestations.

Cette dotation (veste, sweat et tee-shirt pour 18 licenciés : 3 cadets, 5 féminines et 10 masculins), a été possible grâce à nos 3 sponsors : Intermarché Trèbes, Panier de Laure et Boucherie Mercier. Nous remercions encore une fois ces 3 généreux donateurs. A ce jour, nos compétiteurs ont participé à 10 rencontres sans trop de succès il est vrai. Mais nous sommes en période d'apprentissage...

Nos cadets participeront le 21 mai au championnat de l'Aude en triplette à Narbonne, tous nos encouragements les accompagneront.

Le club bouliste est ouvert à tous, petits et grands, la carte membre ne coûte que 5€, nous vous attendons, reprise des concours à la volaille début Avril et pour les concours locaux courant Juin.

Je profite de ce petit mot pour vous annoncer que notre repas champêtre se déroulera le 26 Août 2017 au boulodrome

Je vous rappelle que notre club organise tous les jeudis des concours de belote au foyer à partir de 21h d'octobre à juin.

■ MARS BLEU ■

Remise d'un chèque de 1656 € au Dr Khreiche.

